



À LA UNE DU PAYS. Première poutre pour le futur multi-accueil

Vendredi dernier, les élus du Sivom ont posé symboliquement la première poutre du futur multi-accueil de Saint-Mars-La-Jaille, qui ouvrira ses portes en septembre.

Le multi-accueil de Saint-Mars-La-Jaille est un projet soutenu par les membres de la Boîte à malice (Bam) qui avait organisé, en 2007, la première réunion pour interpellier la municipalité sur le manque cruel d'alternative en matière de gardes d'enfants de 0 à 4 ans. Ainsi, le multi-accueil porté par le Sivom depuis 2 ans verra le jour en septembre prochain.

Dans son allocution, Michel Gasnier, président du Sivom, a parlé de « l'opiniâtreté de la Boîte à Malice et des études effectuées », prouvant la nécessité d'une telle structure dans le canton. Depuis que le Sivom s'est emparé de cette nouvelle compétence, le dossier a été suivi de très près pour accélérer la mise en œuvre de ce projet.

Accueillir 18 enfants à terme

D'une superficie de 200 m² environ, construite en bois par l'entreprise Mathis, conçu de façon fonctionnelle grâce aux échanges du comité de pilotage composé d'élus, de la Caf et de membres de la Bam, cette nouvelle structure accueillera dans



Michel Gasnier, président du Sivom, pose la première poutre du multi-accueil.

un premier temps 12 enfants, (à terme 18 enfants) en accueil régulier (50 %) et en accueil occasionnel (50 %). Ce multi-accueil devrait ouvrir ses portes le 1^{er} septembre 2016.

D'un coût total de 600 000 €, la construction de ce bâtiment a été possible grâce à des financements de l'état, via la subvention accordée au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, du conseil départemen-

tal, de la Caf, et de la réserve parlementaire du sénateur Joël Guerriau. Un prêt à taux zéro a aussi été effectué.

La somme restante sera répartie entre les six communes membres du Sivom. Véronique Schaaf, sous-préfète, a noté que ce « projet s'inscrit dans le cadre de la politique publique gouvernementale vers la petite enfance ». Bernard Hary, président du conseil

d'administration de la Caf rappelait que « ce partenariat vise à réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès aux services de la petite enfance ». Enfin, Jean-Yves Plo-teau, ancien conseiller général, a noté « sa satisfaction pour le développement du territoire », l'ancien canton étant le seul de toute la Loire-Atlantique à n'offrir aucune alternative de garde aux parents.